CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E124503** **VALABLE JUSQU'AU** **22/02/2027**

ÉDITÉ LE 19/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1996

Raison sociale : DECO PEINT SARL

Forme juridique : SARL

Capital : 16 000

6 RUE BERNARD PALISSY
45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 1996B00311

Siret : 405 263 526 00049

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 0021583

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AN 248 141

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AN 248 141

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 38 84 68 68 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
DROUIN YANN GÉRANT

Site Internet : http://www.deco-peint.com

E-mail : contact@deco-peint.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 823 314 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	8	09/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/01/2026 14:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.